MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

N° 0396 - - - /MFBPP-CAB

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agence de notation S&P maintient la notation du Congo à 'CCC+' et la perspective de notation à 'Stable'

Le 30 janvier 2026, l'agence de notation internationale S&P a confirmé la notation 'CCC+' de la République du Congo, assortie d'une perspective 'Stable'.

Cette décision reflète notamment une amélioration de la situation de liquidité et un allègement des risques de refinancement, permis par le retour avec succès du Congo sur les marchés financiers internationaux en 2025. L'émission obligataire de 930 millions de dollars a en effet permis de refinancer une partie de la dette arrivant à échéance sur le marché domestique.

L'affirmation de la notation tient également compte des efforts engagés pour améliorer la gestion de la dette et de la trésorerie de l'État. S&P met en avant les actions visant à améliorer la coordination entre les équipes en charge de la dette, la trésorerie et la gestion de la liquidité, en lien avec la Banque centrale, ainsi que les progrès en matière de transparence, notamment à travers la publication régulière d'un bulletin mensuel de la dette.

L'Agence a amélioré ses perspectives de croissance pour l'économie congolaise. S&P projette une croissance moyenne du PIB réel d'environ 3,1% en 2027-2028, portée notamment par une croissance dynamique de l'économie hors hydrocarbure, attendue autour de 3,5% par an.

S&P rappelle que le Congo a achevé en mars 2025 son programme soutenu par le Fonds monétaire international (FMI), marquant **le premier programme pleinement mis en œuvre par le pays** avec cette institution en temps voulu, et que le gouvernement demeure engagé à poursuivre les échanges en vue d'un nouveau programme soutenu par le FMI.

S&P souligne que la position extérieure nette du Congo est meilleure qu'estimé auparavant, ce qui a permis d'améliorer le score du pilier externe de la notation du Congo de 6 à 5. La bonne préparation de la revue par les autorités et l'amélioration des données transmises à l'agence ont permis à l'agence d'affiner l'évaluation de l'endettement extérieur, en faisant ressortir des réserves plus élevées que prévu et des engagements extérieurs du secteur privé plus faibles.

Cette amélioration de la qualité des données et le renforcement du dialogue s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de notation mise en place par le gouvernement. Dans une démarche de renforcement de la relation de travail avec les agences de notation, celles-ci seront désormais reçues à Brazzaville au moins une fois par an, afin d'approfondir le dialogue, de renforcer la transparence et de partager de manière régulière les avancées en matière de réformes économiques et financières.

Fait à Brazzaville, le 05 FEV 2026

Le Directeur de cabinet,

Paul MALIE

Contact presse :

Alain Andely – a.andely@finances.gouv.cg

+242 05 086 55 55